

La Norvège citée en exemple

La Chambre de commerce a présenté à la presse, hier au Kirchberg, son avis sur le projet de budget de l'Etat pour 2008. A ce sujet, elle a émis dix recommandations au gouvernement.

■ Tout d'abord, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce (CC), et Carlo Thelen, chef du département économique de cette chambre professionnelle, ont salué le rééquilibrage budgétaire de l'administration publique, en 2007, face aux estimations gouvernementales de 2006.

Cet équilibre est dû essentiellement à la conjoncture généralement favorable dans l'UE et à des recettes exceptionnelles. Néanmoins, les recettes budgétaires restent vulnérables, notamment en vue du ralentissement économique prévu en 2008 (en comparaison avec les résultats exceptionnels de 2006 et 2007). Ce ralentissement aura pour conséquence une diminution des recettes fiscales, tandis que les mesures gouvernementales décidées en faveur des ménages se traduiront par des dépenses totales de 1 % du PIB.

Pour maintenir l'équilibre de nos finances publiques, la CC fait dix recommandations aux autorités gouvernementales dans le sens d'efforts d'économie supplémentaires.

D'abord, la CC propose d'adopter comme objectif à moyen terme un surplus d'au moins 1,5 % (environ 600 millions d'euros) en termes structurels. Ceci permettrait d'améliorer la compétitivité des entreprises,



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce, estime que l'économie luxembourgeoise reste vulnérable et préconise la prudence (Photo: Marc Wilwert)

de préserver les projets des fonds d'investissement publics afin de stabiliser l'économie et de faire face aux conséquences du vieillissement de la population luxembourgeoise.

Par ailleurs, la CC recommande au gouvernement d'économiser 200 millions d'euros, en 2008, « afin de se rapprocher du surplus structurel de 1,5 % du PIB ».

Gare aux chocs négatifs

La troisième recommandation de la CC est sans doute la plus originale, puisqu'elle cite la Norvège, Singapour et Abou Dhabi comme exemples à suivre par nos responsables budgétaires. En effet, ces Etats ont affecté une partie de leurs excédents budgétaires

à un fonds souverain destiné à garantir à leurs économies nationales une réserve financière pour amortir d'éventuels chocs négatifs dans le futur. La CC estime que, vu la fragilité de nos recettes fiscales, nos autorités gouvernementales feraient bien d'étudier l'exemple de la Norvège avec la plus grande attention afin de constituer une réserve au cours des années des « vaches grasses » (comme en 2006) pour les périodes de « vaches maigres ».

La CC constate par ailleurs que, du point de vue de l'attrait fiscal dans l'UE, le Luxembourg ne se situe que dans une position médiane du point de vue de l'imposition des sociétés. La CC estime par conséquent que l'attrait fiscal doit être renforcé.

Cinquième et sixième recommandations: le niveau des investissements de l'administration publique doit rester élevé, par exemple par des partenariats public-privé (PPP), mais il convient de remédier à la rigidité des dépenses courantes dont le niveau est beaucoup plus élevé chez nous que chez nos trois voisins allemand, belge et français.

Concernant les priorités en matière de développement durable, la CC recommande de réaliser ces objectifs dans une approche globale et internationale et d'éviter tout cavalier seul du Luxembourg. Cela doit se faire en veillant à ce que l'efficacité des mesures envisagées justifie leur coût économique.

La CC constate que, depuis 2004, la croissance du PIB se maintient au-delà de 4 %, mais notre économie nationale présente de sérieux handicaps du point de vue de la compétitivité. La CC recommande par conséquent de remédier à ces handicaps.

Neuvième recommandation: l'Etat devrait recentrer son action sur des missions désignées comme prioritaires, ce qui permettrait une plus grande transparence et une utilisation plus rationnelle des deniers publics. La CC préconise à ce sujet une présentation des projets du budget par missions et programmes. Ceci permettrait de passer d'une « culture des moyens » à une « culture des résultats ».

Enfin, la CC salue l'effort de transparence dans la présentation du budget entrepris dès 2006 pour 2007 et encourage à continuer dans cette voie.

■ Paul Katow